LETTRE

DE M. AMELOT,

Sur l'Organisation de la Caisse de l'Extraordinaire ;

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

L'ASSEMBLÉE NATIONALE ayant décrété, Dimanche dernier, que son Comité des Finances lui feroit incessamment le Rapport de l'organisation de la Caisse de l'Extraordinaire, j'ai cru de mon devoir de présenter, dans le Mémoire que je joins ici et que j'ai l'honneur de vous prier de mettre sous ses yeux, quelques réflexions sur les moyens de parvenir au but qu'Elle s'est proposé en établissant cette Caisse. Mon vif desir de coopérer au bien public par tous les efforts de mon zèle, et par l'intention la plus décidée d'y sacrifier mes

Procès-verbal, N°. 481. A

veilles et mes soins, a dicté ces réflexions. Esclave des Lois que l'Assemblée donne à la Nation, et dont Sa Majesté me confie l'exécution, c'est en les respectant le premier que je donne l'exemple du pouvoir qu'elles ont sur des hommes qui sentent que la vrai liberté ne peut exister sans elles; c'est ainsi que je prouverai mon attachement à la Constitution, et que je chercherai à mériter de ma Patrie, et à justifier la confiance dont le Roi m'honore.

Je vous prie, M. le Président, d'observer à l'Assemblée que, d'aprés ses Décrets, le produit des Domaines nationaux, depuis le premier Janvier dernier, a du être touché par les Receveurs de Districts, et que l'organisation de la Caisse de l'Extraordinaire est d'autant plus pressante, que l'ordre à établir dans la comptabilité de ces Receveurs en est une suite, et qu'on ne peut leur faire aucune demande sur l'emploi ou le versement des deniers qu'ils doivent avoir dans leurs Caisses, sans avoir déterminé cet ordre dans leur comptabilité, et donné aux Corps administratifs les instructions nécessaires pour les surveiller.

J'ai l'honneur de vous prévenir, M. le Président, que pour mettre chacun des Membres de l'Assemblée à portée de se déterminer avec plus de facilité sur l'organisation de la Caisse de l'Extraor-

dinaire, j'ai fait imprimer le Mémoire ci-joint, et qu'il a dû être compris dans la distribution de ce matin.

Je suis avec respect,

« Monsieur le Président,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,
Amelot.

Paris, le 24 Novembre 1790.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.